

Le compte rendu de la réunion du 11 février n'ayant reçu aucune remarque est adopté.

### 1. RENCONTRE avec LA PLATE FORME TOTAL de DONGES

SPCNE a été invitée à participer à une réunion d'information organisée le 02/03/2020, à la raffinerie, par le groupe TOTAL pour présenter le dispositif visant à soutenir des projets sociétaux dans le cadre de son ambition de devenir « la Major de l'énergie responsable ». L'entreprise souhaite contribuer, aux côtés de ses partenaires, au développement de ses territoires d'ancrage. Pour se faire, le Groupe a choisi de soutenir 4 enjeux sociétaux majeurs : Sécurité routière, Forêts et climat, Education et insertion des jeunes (12-25 ans), Dialogue des cultures et patrimoine. Les compétences du personnel sont utilisées pour ces projets, les associations s'inscrivent sur une plate-forme, leur dossier est pris en charge par la société TOTAL qui déploie du personnel, celui-ci peut être détaché et s'engage avec un investissement personnel.

### 2. PLUi de La Carene :

Le PLUi de La Carene a été approuvé le 04/02/2020 et exécutable le 17/04/2020.

Le Président a consulté très attentivement la délibération du Conseil Communautaire 2020.00058. Un courrier de recours amiable a été envoyé par SPCNE le 05/05/2020. En effet, si certaines demandes de modifications de zonages relatives à des espaces EBC ont été refusées logiquement, il n'en est pas de même pour 4 parcelles proches du Val de Courance qui de zone préservée deviennent zone constructible. Le Président demande aussi l'intégration du PPRT du Parc B de SFDM de Donges manquant. Pas de réponse à ce jour.

Pour information, le PLUi de La Carene étant exécutable depuis le 17 avril 2020, un recours est possible jusqu'au 17 juin 2020. On peut consulter la carte interactive de ce PLUi en allant sur le site de La Carene. Cliquer sur l'onglet PLUi de la page d'accueil, nous avons alors accès à la parcelle qui nous intéresse, avec indication du nom et du type de sa zone, ainsi que le règlement.

### 3. CONSEIL DE QUARTIER :

#### Quartier St Marc, Bollardière, Clos du vigneau :

- **Réunion du groupe patrimoine** le 12/02/2020 pour présenter le projet aux partenaires, association des commerçants et Culture et Loisirs. Nous avons reçu le compte rendu le 22/02/2020.

Le projet de présenter une exposition et des panneaux réalisés sous une approche « vivante » en racontant l'histoire des lieux emblématiques à travers l'histoire de personnages connus de St Marc continue son cours. Reçu, le 04/06/2020, le récapitulatif des textes proposés par les groupes et une invitation à une réunion le 11 juin.

- **Groupe « Randonnons entre côte et campagne »** : reconnaissance du circuit n°3 de randonnée le 17/02/2020. Suite aux réunions menées avec les services, le groupe a validé qu'il serait plus favorable de parler de « balades » plutôt que de randonnées. C'est la balade n°3 qui paraît la plus simple à rendre opérationnelle.

En période de confinement, le groupe a travaillé sur le nom à donner à chacune des balades, leurs propositions sont en cours d'étude par les services et peuvent donc évoluer :

#### Titre général : les balades de Mr hulot

1. Mr Hulot de la côte à la campagne
2. Mr Hulot et le Camp de la Torpille
3. Mr Hulot au jardin d'Océanis
4. Mr Hulot découvre St Marc sur Mer

Tout en sachant que ces balades sont toujours sous réserves de faisabilités techniques. L'idée est de pouvoir proposer la balade « Mr Hulot au jardin d'Océanis » en balade commentée lors d'une animation organisée par le CCQ.

#### 4. **UDPN 44 :**

- CA du 03/03/2020. Le Président SPCNE, 1<sup>er</sup> Vice-Président UDPN 44 a donné sa démission de la Vice-Présidence en mars.
- Nous avons reçu, par mail, le 25/05/2020, la démission du Président UDPN 44 pour raison de santé.  
Le secrétaire a organisé une visio-conférence le 4 juin avec 5 personnes. Il s'agit de récupérer les courriers, clefs et autres documents au bureau de Nantes. Une nouvelle visio-conférence est prévue le 7 juillet.
- La sous-préfecture avait relancé sa demande de nomination d'un représentant UDPN 44 à la CSS de Kéraline à Herbignac. Personne n'a pu répondre.
- SPCNE a demandé par courrier à la sous-préfecture de St-Nazaire, le 25/05/2020, à intégrer les CSS de ENLENGY, YARA France, IDEA à Montoir, Rabas-Protect, Stelia Aérospatiale et Kéraline à Herbignac, le Président SPCNE ne pouvant plus représenter l'UDPN dans ces instances.
- Les Chantiers de l'Atlantique ne sont pas concernés par la réglementation SEVESO et ne font pas l'objet d'une CSS. Faire un courrier pour le demander à la Préfecture.

#### 5. **EOLIEN EN MER :**

Nous avons reçu, le 03/06/2020, le compte-rendu de l'Instance de concertation du parc éolien en mer de Saint-Nazaire du 29/01/2020 et les supports de présentation.

SPCNE doute toujours de la présence d'une centaine de personnes à La Turballe pour l'entretien des éoliennes. Lors d'une prochaine réunion, elle demandera la possibilité de visiter l'intérieur d'une pile (un mât). Nous évoquons « le bilan carbone » résultant de la construction de ce parc d'éoliennes. Pas si écologique ce projet !

La prochaine réunion du groupe de travail "environnement" dans le cadre du projet de parc éolien en mer au large de Saint-Nazaire a été fixée au lundi 29 juin 2020 de 14h à 16h30.

#### 6. **PISTES CYCLABLES EN COURS DE REALISATION à ST-Nazaire :**

Sur la route de la Côte d'Amour, de Sautron à Océanis, une voie est réservée aux bus et aux vélos. On verra comment la circulation s'écoule sur une seule voie. Se pose la question du tourner à droite aux feux et des dangers potentiels.

Sur la rue Ferdinand Buisson, la présence des vélos et des véhicules en double sens est particulièrement dangereuse, il faudrait poser la question d'une circulation en sens unique.

#### 7. **NUISANCES SONORES sur la ZAC de BRAIS :**

Les nuisances sont toujours persistantes, SPCNE va faire un courrier pour demander à rencontrer la Présidente de ABPE (Association Brais Pedras Entreprises) et la Sonadev.

#### 8. **CHARTRE de l'ARBRE à St-Nazaire**

Une adhérente a demandé si cette charte existe à St-Nazaire. A Nantes oui, mais pas à St-Nazaire. Cette charte permet de définir la qualité des arbres afin de les choisir en fonction d'objectifs : risque d'allergies, résistance aux tempêtes, développement des racines .... SPCNE va soulever la question lors de sa rencontre avec l'adjoint aux espaces publics le 15 juin.

#### 9. **COURRIERS**

- Reçu, le 18/01/2020, de la Préfecture, le compte rendu relatif à la **Commission de suivi des sites de la société RABAS PROTECT** organisée le 29 novembre dernier.

- Reçu, le 13/03/2020, de la sous-préfecture, le compte-rendu de la réunion de la **CSS de Donges SFDM Parc B** du 05/02/2020.
- Reçu, de la sous-préfecture, le 20/03/2020, un courrier concernant le renouvellement de l'ensemble des collèges de la **CSS de Kéraline à Herbignac**, et proposant à la SPCNE de renouveler sa participation à cette instance. Réponse du Président le 03/04/2020, avec transmission de l'information à l'UDPN44 qui doit donner sa réponse.
- Reçu de la Maison des Associations, un mail le 09/04/2020, pour faire la demande de réservation régulière des salles de réunion pour l'an prochain, réponse faire le 14/04/2020.
- Envoyé, le 20/02/2020, le paiement de la cotisation 2020, d'un montant de 96,30 € à Groupama.
- Reçu, le 05/06/2020, une invitation de l'adjoint aux espaces publics à une réunion d'échanges pour évaluer les incidences du confinement et les dispositions à adopter dans leur gestion des espaces verts. Réponse faite le 08/06/2020.

**L'ASSEMBLEE GENERALE SE TIENDRA EXCEPTIONNELLEMENT LE MARDI 8 SEPTEMBRE 2020 0 18H.**

**La prochaine réunion aura lieu le mardi 08 septembre 2020 à 18h à la Maison des Associations, St Nazaire.**

Fait à Saint-Nazaire, le 09 juin 2020  
Le Président de la SPCNE,